

# Observatoires Territorialisés des Pratiques Agricoles Bas-Chablais

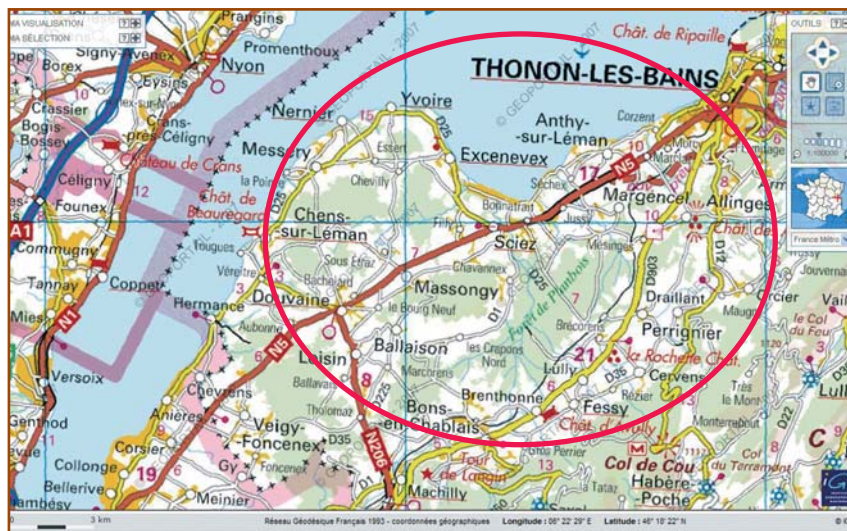
## ⇒ Fiche d'identité :

### Le territoire et son enjeu :

la partie sud-ouest de la rive française du Lac Léman, partagée entre l'agriculture, le tourisme lacustre et l'urbanisation (35000 habitants, 25 communes, 25 000 ha dont 12 000 ha de SAU). La protection du Lac Léman contre l'eutrophisation et les micro-polluants progresse mais l'agriculture doit continuer à faire évoluer ses pratiques.

### Les partenaires :

SICA « Terres du Léman », Communauté de Communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, CIPEL, INRA, Syndicat des Eaux des Moises, Chambre d'Agriculture 74.



© IGN Paris 2007 - Autorisation N° 50-7537 - reproduction interdite

### L'activité agricole :

élevage laitier, grandes cultures, viticulture, maraîchage.



Crédit photo : CDA 74

## ⇒ Objectif & attentes des acteurs locaux :

### Objectif :

faire connaître aux partenaires l'évolution des pratiques agricoles et leur impact sur la qualité de l'eau.

### Attentes :

- mieux communiquer entre agriculteurs et avec les partenaires sur le thème de la qualité de l'eau ;
- faire le point sur l'évolution des pratiques agricoles ;
- identifier les pratiques innovantes et évaluer leur impact environnemental.

## ⇒ Utilisateurs de l'observatoire :

### Fourniture de données et orientation du dispositif :

l'ensemble des partenaires.

### Consultation des sorties :

CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) : accès, en tant que chargée de l'observatoire de la santé du Lac, aux informations détaillées ;

Collectivités locales : accès à des données agglomérées par commune (confidentialité).

## ⇒ Les informations collectées par l'observatoire :

### Pratiques agricoles :

doses d'apport de fertilisants, produits phytosanitaires utilisés, rotations des cultures, équipements de travail du sol et de pulvérisation, capacités de stockage des effluents, techniques de pâture ...

**Péri-Urbain** : surfaces menacées par l'urbanisation, points de conflit avec le voisinage, stratégie d'adaptation face à l'urbanisation.

**Fréquence** : données collectées tout les 5 ans.

## ⇒ Les indicateurs présentés par l'observatoire :

### Pratiques agricoles :

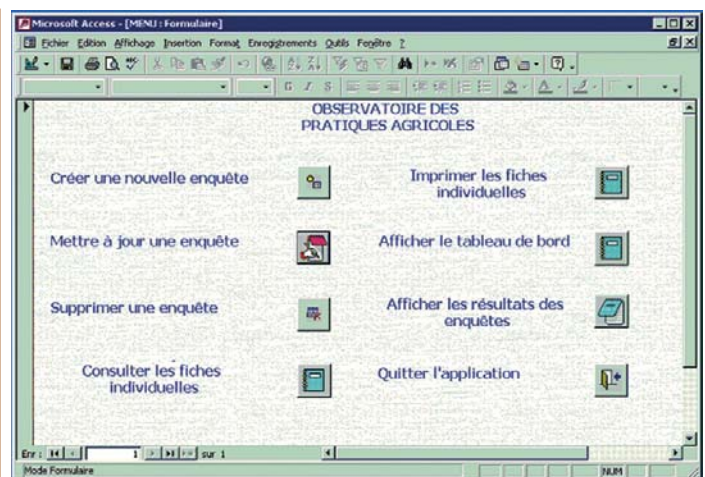
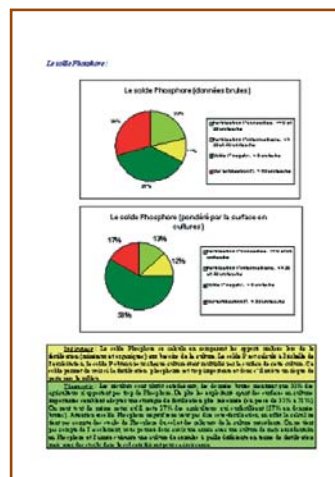
solde phosphore par culture, mises aux normes, qualité de répartition des effluents, pression polluante des produits phytosanitaires, protection de l'utilisateur de produits phytosanitaires, surface en CIPAN, devenir des eaux blanches, abreuvement direct des animaux dans les cours d'eau, ruissellement, système de production.

**Structure du paysage** : risque lié à la structure des inter-parcellaires, linéaire des cours d'eau protégés, réseau de zones tampons, densité du réseau hydrographique, réseau de fossés.

**Qualité de l'eau** : pollution des cours d'eau (phosphore et produits phytosanitaires).

## ⇒ Le support de visualisation/information :

Une base ACCESS et ses sorties graphiques disponibles à la Chambre d'agriculture.



## ⇒ Les moyens

**Humains** : l'animateur territorial du bas-Chablais et de la SICA : 0,2 ETP.

**Organisationnels** : le bureau de la SICA et la commission CIPEL sur les pollutions agricoles.

**Financiers** : maintenance par la Chambre d'Agriculture et actualisation en partenariat avec les collectivités.

